

Secrétariat général

**Département
Affaires juridiques
et commande publique**

*Pôle Affaires juridiques
et marchés*

Réf. : DAJCOP/393/26

<https://marches-publics.gouv.fr>

Personne à contacter :

Maxime BRUN
marches@cnaf.fr

Fait à Paris,

Objet : AOO 22/26 « Prestations de CSPS et de contrôle technique pour la réhabilitation du datacenter et des locaux tertiaires du site de Sophia Antipolis de la Cnaf »

Réponses aux demandes de renseignements complémentaires

Madame, Monsieur,

À la suite d'une question posée par un candidat dans le cadre de l'appel d'offres référencé en objet, je vous communique ci-après la réponse qui est apportée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Le Directeur des achats et des
affaires juridiques de la Cnaf,

Stéphane CASSAT

Question n°1 :

Bonjour, Pouvez-vous préciser le montant des travaux ? il y a 2 informations différentes : 9,9 M€ ou 11,9 M€ Merci.

Réponse n°1 :

L'enveloppe budgétaire pour l'ensemble du projet de réhabilitation du datacenter et des locaux tertiaires du site de Sophia Antipolis de la Cnaf est de 11 900 000 euros toutes dépenses comprises.

Nous n'identifions pas, dans nos documents, le montant que vous évoquez de 9 900 000 euros.